



AIX ATHLE PROVENCE
SAISON 2019/2020
BULLETIN D'ADHESION



Pôle Jeunesse BABY EA PO BE MI

N° Licence :

Certificat Médical : / /

Veillez remplir en lettres MAJUSCULES

Nom de l'enfant:

Prénom :

Sexe : Masculin Féminin

Date de Naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Email (LISIBLE) :

Responsable Légal :

☎ Père :

☎ mère :

Profession : Père :

Mère :

Nom de l'entreprise : Père :

Mère :

Documents à fournir : *(Tous les dossiers sont à rendre impérativement complets)*

- Bulletin d'adhésion + Autorisation Parentale
- 1 photo d'identité récente
- 1 Certificat médical portant la mention : « ...ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition... » de moins de 6 mois ou le questionnaire de Santé de la FFA
- Règlement

Réservé à l'administration, ne pas remplir

| CHEQUES | | |
|---------|-----|---------|
| Banque | Nom | Montant |
| | | |
| | | |
| | | |

| ESPECES |
|---------|
| |

| COUPON SPORT |
|--------------|
| |

| CARTE COLLEGIEN |
|-----------------|
| |

Je soussigné(e), M., Mme.....,

agissant en qualité de : Père, Mère de l'enfant :, autorise et

reconnait avoir pris connaissance des points suivants :

1- Déplacement :

J'autorise les responsables du club (entraîneurs, dirigeants) à déplacer mon enfant en voiture afin de se rendre sur les lieux de compétition.

Pour chaque déplacement en bus, 2 euros sera demandé à chaque enfant participant le jour de la compétition.

2- Médical (Urgence) :

J'autorise les responsables du club (Entraîneurs, dirigeants) à contacter les secours en cas d'accident pouvant lui arriver lors de la pratique de l'athlétisme ou pendant ses déplacements liés à cette activité.

3- Droit à l'image :

J'autorise le club à utiliser les images qui ont été prises à l'occasion de la pratique de l'athlétisme et sur lesquelles il/elle peut apparaître sur le site du club (Loi Informatique et Libertés : Loi du 6 Janvier 1978).

4- Entraînement :

Je reconnais avoir pris connaissance des horaires d'entraînement de mon enfant.

Le club n'est pas responsable de votre enfant avant l'appel et décline toute responsabilité lorsque le cours s'arrête.

5- Etat de santé de votre enfant :

Je m'engage à ne pas amener mon enfant malade ou blessé et à prévenir d'un problème de santé (asthme, diabète, blessure, malaise...)

6- Comportement :

En cas de manquement à l'esprit sportif durant les entraînements et/ou les compétitions, le club se réserve le droit (après en avoir informé la famille) de refuser l'enfant à ses activités pour une durée déterminée ou de façon définitive.

Nous entendons par esprit sportif : Le respect des camarades d'entraînement, des entraîneurs, des dirigeants, des règles de compétitions et d'entraînement, des horaires, du matériel et des installations.

7- Assurances :

Une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié TTC (**inclus dans le coût de la licence**).

Une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme (**inclus dans le coût de la licence**)

Lors de la réception par MAIL de la licence vous avez la possibilité de consulter et de prendre les garanties optionnelles complémentaires proposées (**consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances**)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.(consultable sur le site www.athle.fr rubrique textes officiels)

Fait à Aix en Provence, le.....

Signature :